

Communiqué de CS•POP et Gauche en Mouvement

Delémont, le 26 juin 2022

Motions au parlement

Le transport pendulaire en commun : un moyen réellement efficace pour réduire les émissions de CO2

Les scientifiques le disent : si nous souhaitons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, dans le but d'atteindre les objectifs de protection du climat, nous devons prendre des mesures urgentes ! En Suisse, la part des émissions CO2 due au transport par la route est de 30% ! À elle seule, la voiture représente 11 millions de tonnes ; à titre de comparaison, le train représente 0,03 mio de tonnes de CO2. Cette part du trafic individuel compte pour beaucoup dans notre dépendance à l'énergie fossile toujours plus chère.

Pour limiter et réduire cette dépendance, l'application de taxes quelles qu'elles soient n'est pas souhaitable. Cela touche en effet de plein fouet la capacité financière déjà très limitée des populations les plus modestes. Une manière de faire payer la facture aux classes les moins favorisées en évitant de s'attaquer au réel problème. Cette utilisation de l'écoblanchiment cher aux libéraux de tous poils ouvre la porte à de trop nombreuses dérogations et s'en prend aux plus modestes. C'est inefficace et inacceptable.

La motion no 1417 déposé par le député Rémy Meury (CS•POP) et soutenue par l'ensemble des députés Verts et CS•POP s'attaque directement à la source du problème : le transport pendulaire individuel. L'organisation, aux frais des grandes entreprises, de transports en commun pour assurer le déplacement de son personnel diminuera fortement le trafic aux heures de pointe, permettra de réduire drastiquement les surfaces industrielles occupées par les parkings, en garantissant aux employé.e.s concerné.e.s de faire de substantielles économies à la pompe. L'objectif de réduction des émissions de CO2 sera atteint et tout le monde y gagnera largement.

S'attaquer à la source du problème, c'est garantir l'efficacité, donner une vraie réponse sans pénaliser, une fois encore, les plus faibles et éviter de nouvelles taxes. Antisociales par nature, celles-ci ne seront jamais la solution à l'urgence climatique. Si tel était le cas, cela se saurait depuis longtemps !

CS•POP

Contacts

Jean Parrat, info@cspop.ch, 079 652 89 35